



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Dossier suivi par : I. FABREGUE
Tél. : 01.49.55.53.65

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2014-714

03/09/2014

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 5

Objet : Appel à candidatures : 5 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentation, Environnement, Travail (ANSES) :

1 poste de chef(fe) de mission alerte et veille sanitaire (catégorie A+ ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

1 poste d'expert(e) clinicien à l'unité évaluation des médicaments chimiques du département autorisation de mise sur le marché (catégorie A ou agent contractuel) à FOUGERES (35).

1 poste de chef(fe) d'unité évaluation toxicologie des produits réglementés (catégorie A+ ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94)

Etablissement de Préparation et de Réponse aux Urgences Sanitaires (EPRUS) :

1 poste de responsable d'exploitation logistique (F/H) dans un premier temps à LA PLAINE SAINT DENIS (93) et dans un second temps à VITRY-LE-FRANCOIS (51).

Parc Nationaux de France :

1 poste de chef(fe) du service communication (catégorie A ou agent contractuel) à MONTPELLIER (34).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Poste à pourvoir	Chef de mission alerte et veille sanitaire (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+
Type de contrat	CDI, détachement, affectation
Localisation	Maisons Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction générale

Missions / contexte L'ANSES contribue aux missions de veille et d'alerte sanitaire, et pilote ou participe à plusieurs dispositifs de surveillance et de vigilance couvrant tous les champs de compétences de l'agence en santé humaine, animale et végétale.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du Directeur général adjoint scientifique, le Chef de mission alerte et veille sanitaire est en charge d'assurer le pilotage d'une mission transversale au sein de l'Anses portant sur la veille et l'alerte sanitaire. L'objectif de cette mission est la production très rapide d'informations utiles aux responsables de l'Anses et aux administrations et organismes concernés, de telle sorte qu'elle permette un délai court entre l'apparition du signal d'alerte et la notification aux personnes qui mettront en place les mesures. Ces informations contribuent à court terme à la prise de mesures de prévention ou de contrôles d'un problème de santé publique et à plus long terme, à définir des priorités d'action et des pistes de recherche.

A cette fin, le Chef de mission alerte et veille sanitaire est en charge d'apporter le niveau d'organisation, de coordination et d'appui à l'échelle de l'Agence.

Cette mission assure de plus le développement et le portage au sein de l'agence du nouveau registre des alertes sanitaires.

Enfin, elle participerait au dispositif de toxicovigilance dans le cadre des évolutions prévues dans ce domaine. A terme, cette mission de coordination pourrait également inclure le Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles.

Activités

Dans le champ de l'alimentation, de l'environnement, du travail et de la santé animale et végétale :

- Collecter et analyser les signaux d'alerte regroupant les événements sanitaires inhabituels ou anormaux présentant un risque potentiel pour la santé publique, en lien notamment avec les missions de vigilance opérationnelles le cas échéant portées par des entités d'évaluation des risques (nutrivi-gilance, , ...)
- Coordonner la veille et les alertes sanitaires en lien avec les missions d'urgence sanitaire des ministères (DGS, DGAL, DGCCRF notamment) :
- Organiser et renforcer la coordination de l'activité avec les autres entités de l'agence et à l'externe (organisations nationales et internationales)
- Collaborer avec les autorités publiques pour instruire les alertes et coordonner les actions des acteurs impliqués.
- Rédiger ou coordonner la rédaction d'un bulletin d'alerte hebdomadaire servant de support au représentant de la direction de l'Anses à la réunion hebdomadaire de sécurité sanitaire sous l'égide du Directeur général de la santé.
- Mettre en place conformément à la réglementation un registre des alertes et assurer leur traitement en lien avec les structures d'expertise ad hoc de l'agence. Etablir à ce titre une procédure pour s'assurer de l'enregistrement de tous les signalements pouvant être considérés comme des alertes et des suites à donner.
- A terme et selon les évolutions réglementaires en cours, coordonner la toxicovigilance (TV) et son animation scientifique :
Dans le cadre de la reprise du pilotage de la TV par l'Anses, la mission sera chargée de définir les méthodes scientifiques de travail (hors activités de la RTU) et d'organiser le travail des personnels dédiés afin de satisfaire les besoins des opérateurs de la sécurité sanitaire.

Conditions particulières Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Médecin en santé publique, médecin épidémiologiste

Expériences similaires

- Expérience appréciée dans la conduite de projets dans un environnement complexe
- Capacité avérée de management d'équipe et de projets
- Expérience en matière de vigilance sanitaire ou de gestion des risques dans l'un des domaines suivants : alimentation, travail, santé animale, santé végétale et/ou environnement.

Compétences

- Bonne réactivité dans l'analyse de signaux sanitaires
- Bonne connaissance de l'organisation sanitaire et de la politique de santé en France
- Capacités de synthèse et d'initiative
- Qualités relationnelles importantes pour travailler en équipe et en partenariat (multiples intervenants en interne et à l'externe)
- Excellentes aptitudes rédactionnelles
- Maîtrise de l'anglais requise
- Connaissance des logiciels de base de traitement de texte et de données
- Disponibilité

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 30/09/2014

Renseignements sur le poste : Sonia Vigouroux (sonia.vigouroux@anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2014-084 à : recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Expert clinicien à l'unité évaluation des médicaments chimiques du département autorisation de mise sur le marché. (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat de droit public à durée indéterminée, détachement, affectation
Localisation	Fougères (35300)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Agence Nationale du Médicament Vétérinaire- Département Autorisation de mise sur le marché

Unité évaluation des médicaments chimiques.

L'Agence Nationale du Médicament vétérinaire (ANMV) assure la gestion des décisions relatives au médicament vétérinaire notamment la délivrance des autorisations administratives relatives au médicament vétérinaire, la surveillance des effets indésirables des médicaments et le contrôle des établissements pharmaceutiques ainsi que du marché des médicaments vétérinaires.

Missions / contexte

Le département Autorisation de mise sur le marché a en charge **l'évaluation des médicaments vétérinaires chimiques et immunologiques**. Il prépare les décisions administratives qui découlent de l'évaluation en vue de l'octroi ou du refus des AMM. Il représente la France au sein du Comité de coordination (CMDv).

Ses experts sont membres des principaux groupes de travail du CVMP. L'équipe de l'unité médicaments chimiques est composée de 19 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef du département d'autorisation de mise sur le marché, et travaillant au sein d'une équipe d'évaluateurs pluridisciplinaire, le scientifique recruté est chargé de l'évaluation du volet efficacité des dossiers de demandes d'AMM selon les procédures nationale et communautaires.

Il participe en concertation avec les autres évaluateurs à l'élaboration des Résumés des Caractéristiques des Produits.

Activités

- Expertiser les données d'efficacité en fonction de l'état actuel des connaissances scientifiques et des lignes directrices européennes existantes.
- Etablir sur cette base un rapport de synthèse en anglais ou en français dans le domaine de compétence concerné.
- Contribuer à l'évaluation du rapport bénéfice/risque, sur lequel est fondée la décision d'AMM.
- Respecter les délais réglementaires de l'évaluation.

>>> Dans le cadre de ce travail, des contacts avec les experts des autres Etats Membres, l'industrie, les professionnels de santé et les membres du CES médicament vétérinaire ainsi que des déplacements occasionnels en France et à l'EMA à Londres sont à envisager.

Conditions particulières Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : Docteur vétérinaire

Expériences similaires

- Expérience de 3 ans minimum en médecine des ruminants et /ou des animaux de compagnie exigée.
- Expérience en matière d'essais cliniques.

Compétences

- Esprit critique, rigueur scientifique, sens de l'organisation, capacité de synthèse associée à une aptitude avérée à travailler en équipe.
- Connaissances en statistiques
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur et base de données) .
- Maîtrise de l'anglais exigée (lu, parlé, écrit).

>>> La personne recrutée doit connaître ou être capable d'assimiler rapidement la réglementation française et communautaire en matière de médicaments vétérinaires, l'Agence prenant en charge la formation du nouveau recruté.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 30 septembre 2014

Renseignements sur le poste : Hélène AMAR (helene.amar@anses.fr) ou Michael HOLZHAUZER-ALBERTI (michael.holzhauser-alberti@anses.fr) au 02 99 94 78 60

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) à notre conseil par courrier :
cv@bui.team (copie obligatoire à helene.amar@anses.fr)



Poste à pourvoir	Chef d'unité Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 1 ou titulaire de catégorie A+
Type de contrat	Contrat de droit public à durée indéterminée, détachement, affectation
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITE D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Département / Service recruteur

Direction des Produits Réglementés

Missions / contexte

La direction des produits réglementés (DPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques et leurs adjuvants, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché. La DPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à ses comités d'experts spécialisés dédiés, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

L'Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés est chargée de l'évaluation des dangers et des risques pour l'homme des produits phytopharmaceutiques, matières fertilisantes et supports de cultures, biocides dans le cadre des règlements correspondants. Dans son domaine de compétence, elle évalue les dossiers déposés par les pétitionnaires, dans un cadre européen ou national, elle instruit les saisines soumises à l'Agence et elle contribue activement à l'évolution des méthodologies d'évaluation.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

- Valider les produits d'expertise dans le domaine de la toxicologie pour ce qui concerne les dossiers d'approbation des substances actives phytopharmaceutiques et biocides, les demandes d'AMM des produits phytopharmaceutiques et biocides, les demandes d'homologation des matières fertilisantes et supports de culture, , les saisines de l'Agence
- Assurer l'encadrement et l'organisation du travail de l'unité (20 à 25 scientifiques)
- Contribuer à l'évolution des méthodologies d'évaluation et de la réglementation en renforçant la position de l'Agence au niveau national et européen

Activités

- Manager l'équipe, valoriser les compétences des agents et optimiser les ressources allouées
- Superviser l'activité de l'unité et valider les produits d'expertise de l'unité
- Apporter conseil et expertise dans son périmètre d'intervention
- Assurer une veille méthodologique, technique et réglementaire dans son périmètre d'intervention
- Représenter l'Agence dans des réunions scientifiques et des instances nationales et européennes
- Assister la direction de l'entité dans l'élaboration du programme de travail et le pilotage des activités Respecter et faire respecter les délais de l'évaluation
- Mettre en œuvre au niveau de l'unité la politique Qualité de l'agence et veiller au respect des procédures

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis

Doctorat, Master 2 ou équivalent, Pharmacien, Vétérinaire, avec spécialisation en toxicologie

Expériences similaires

Expérience confirmée (plus de 10 ans) dans le domaine de la toxicologie, notamment en relation avec la réglementation, et en management d'équipe

Compétences

- Connaissance des requis scientifiques en matière d'évaluation réglementaire des substances actives et produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes, des substances actives et produits biocides Maîtrise des lignes directrices OCDE dans le domaine de la toxicologie
- Connaissance des méthodes alternatives de tests (in vitro, ex vivo, in silico)
- Maîtrise des techniques de management d'équipe
- Maîtrise de l'anglais scientifique et réglementaire (écrit et oral)
- Facultés d'analyse, de synthèse, de pédagogie et d'anticipation des évolutions réglementaires ou méthodologiques
- Aptitudes à la communication orale et écrite
- Capacités d'écoute, de gestion des conflits et de négociation

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 22 septembre 2014

Renseignements sur le poste : Pascale Robineau, Directrice de la DPR (pascale.robineau@anses.fr), /Thierry Mercier, Directeur adjoint de la DPR (thierry.mercier@anses.fr)

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2014-085 par courriel : à recrutement@anses.fr



OFFRE D'EMPLOI

L'EPRUS recherche **UN RESPONSABLE D'EXPLOITATION logistique (H/F)** pour son entrepôt de Vitry-le-François (51). Formation supérieure (logistique/transport) et expérience significative dans l'exploitation d'une plateforme logistique. Bonnes connaissances dans les BPD et plus généralement dans le domaine de la santé.

Description du poste :

Dans le cadre de la création de notre entrepôt (30 000 m²) qui comprend un établissement pharmaceutique, vous êtes en charge d'encadrer et de coordonner les activités, en veillant au respect des Bonnes Pratiques de Distribution (BPD) dans un objectif de qualité et de productivité. Sous l'autorité de notre siège, vous gardez l'organisation des flux d'approvisionnements auprès de nos prestataires logistiques. Vous assurez la fiabilité de la gestion des stocks et mettez en place un reporting régulier auprès de votre hiérarchie.

Profil recherché :

De formation supérieure dans le domaine de la logistique/transport, vous bénéficiez d'une expérience significative dans l'exploitation d'une plateforme logistique. Vous avez de bonnes connaissances dans les BPD et plus généralement dans le domaine de la santé.

Vous avez idéalement une expérience dans l'ouverture d'un entrepôt et la montée en charge d'une activité.

Bon communicant, vous faites preuve de réactivité et de disponibilité.

Vous bénéficiez également d'une expérience en management d'équipe avec une bonne connaissance des métiers inhérents au fonctionnement d'une plateforme afin d'en assurer la gestion opérationnelle.

L'équipe permanente de la plateforme sera composée de trois personnes.

Contrat : CDD renouvelable

Ce poste est basé dans un premier temps à notre siège de la Plaine St Denis (93), pour une prise de fonction dans un second temps à Vitry-le-François (51).

CONTACT : rh-infos@eprus.fr



Appel à candidatures

Chef du service communication

Poste (H/F) de catégorie A, accessible en priorité pour un(e) fonctionnaire titulaire de la fonction publique, par voie de détachement, à défaut pour un(e) non fonctionnaire par voie contractuelle.

Résidence administrative à Montpellier

L'établissement public « Parcs nationaux de France » (PNF) a été créé par la loi de 2006 réformant la politique française des parcs nationaux. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, il apporte son appui technique et administratif aux parcs nationaux afin de faciliter leur fonctionnement, constituer un centre de ressources, d'appui et d'échanges de leurs savoirs et expériences, organiser leur représentation et leur communication communes pour les faire rayonner au plan national et international.

Cet appui prend plusieurs formes : assistance technique et administrative, animation de groupes thématiques, expertises, rassemblement de données concernant le patrimoine et l'activité des parcs, et création de services communs de gestion.

L'activité de PNF s'inscrit dans la perspective du projet de création de l'agence française pour la biodiversité.

I – Définition du poste

Le service « communication » comprend trois collaborateurs sous l'autorité du chef de service.

Les principales missions du chef de service concernent :

- l'encadrement et la coordination de l'activité des agents du service communication,
- la mise en valeur et la promotion du patrimoine, des savoir faire et de la gestion des parcs nationaux, auprès des relais d'influence (médias, mécènes potentiels et structures publiques notamment) et des partenaires,
- la préparation de la réflexion stratégique sur la communication externe et interne,
- l'élaboration du budget et son suivi,
- le pilotage de la communication en direction de différents publics, en fonction de la politique de communication externe définie par PNF et les parcs nationaux,
- l'animation du groupe des chargés de communication des parcs nationaux en étroite collaboration avec le directeur référent désigné par le collège des directeurs de parcs nationaux..

II – Autonomie du poste

Placé sous l'autorité directe du directeur de Parcs nationaux de France, le chef du service « communication » organise son travail pour garantir l'efficacité des missions qui lui sont confiées.

Il est en lien opérationnel avec le directeur et son adjoint, et collabore avec les autres chefs de services et leurs équipes. Il participe aux réunions du Comité de direction de l'Etablissement.

Ses missions l'amènent à travailler en lien étroit avec les équipes des 10 parcs nationaux et du GIP du

projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne.

III - Profil souhaité

Compétences techniques

bonne connaissance des parcs nationaux et des réseaux d'espaces naturels,
expérience de la communication institutionnelle dans le domaine de l'environnement,
expérience confirmée des relations presse,
capacité à imaginer et réaliser des supports de communication
grande qualité d'expression écrite et orale,
capacité à réaliser des événements en partenariat avec d'autres structures,
maîtrise du fonctionnement des outils et des techniques de communication classiques et en ligne
(web, réseaux sociaux, etc..),
pratique de l'anglais écrit et oral,
connaissance et pratique des mécanismes du mécénat.

Compétences organisationnelles

autonomie, réactivité, esprit d'initiative, disponibilité,
esprit d'analyse et de synthèse,
savoir se constituer un carnet d'adresses nationales,
expérience d'animation de réseaux d'acteurs
expérience de management d'équipe.

Compétences relationnelles

aisance relationnelle et pour la prise de parole en public,
aptitude au travail en équipe et en réseau.

Permis B indispensable.

IV - Comment se porter candidat

Envoyer, avant le 3 novembre **2014 à 12h00**, un dossier de candidature se composant d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé. **Le dossier devra être parvenu à PNF, dans ce délai de rigueur**, par courrier adressé à Monsieur le directeur, Parcs nationaux de France, Château de la Valette, 1037 rue Jean-François Breton, 34090 MONTPELLIER

V - Modalité de sélection

La sélection des candidats se fera sur dossier puis sur entretien avant le choix définitif.

VI - Informations complémentaires

- Pour tout renseignement complémentaire, contacter Michel Sommier, directeur, au 04 67 52 55 23
- Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courrier des suites données à sa candidature.